

IRENOLOGIE

Beau succès du colloque du GIPRI sur Rousseau et la paix

Du 27 au 29 avril 2012, l'Institut International de Recherches pour la Paix à Genève a organisé à la Villa Sarasin un colloque sur les thèmes « **Rousseau, la République, la paix** ». Inscrite dans le cadre des manifestations officielles de la Ville de Genève, *2012 Rousseau pour tous*, la rencontre a réuni une vingtaine de spécialistes en philosophie, politologie, histoire, littérature, économie... Ces spécialistes venaient de Suisse, de France, du Canada, de Tunisie. Gabriel Galice et Christophe Miqueu étaient respectivement directeur et directeur scientifique du colloque, dont Alain Kernén était directeur financier.

Trois témoins du monde politique ont évoqué leur rapport à Jean-Jacques Rousseau et à sa pensée. Le premier d'entre eux, le Français **Jean-Pierre Chevènement**, plusieurs fois ministre, aujourd'hui Sénateur, a ouvert la première session du colloque. Jouant le jeu, il a confronté le « réalisme » de Rousseau aux situations concrètes rencontrées dans divers ministères, notamment comme Ministre de la Défense pendant la première guerre du Golfe. **Madame Yvette Jaggi**, ancienne Conseillère aux Etats et Syndique de Lausanne a ouvert la seconde session, évoquant son admiration pour l'autodidacte, sa dénonciation des inégalités, son manque de considération pour les enjeux urbains auxquels elle est quant à elle attachée. **Monsieur Bernard Lescaze**, ancien Président du Grand Conseil mais aussi historien, a évoqué les traces de Rousseau dans la pensée radicale de la cité de Calvin, évoquant notamment l'œuvre de James Fazy.

Ne partageant pas tous les mêmes opinions, les orateurs mirent toutefois tous en évidence la pertinence des questions, et parfois même des réponses, du citoyen de Genève.

Des citoyens genevois assistèrent, assidûment parfois, aux travaux de ce colloque.

Des entreprises genevoises ont financièrement soutenu le projet pour compléter les fonds publics apportés par la Ville, l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'Ambassade de France en Suisse.

Les détails sont sur le site du Gipri :
<http://www.gipri.ch>

Les actes du colloque seront édités en 2013 à Paris par Honoré Champion.

* * * * *

INTERVENTION DE M. CHEVENEMENT **27 avril 2012**

Reproduction partielle des propos tenus par M. Chevènement. L'intervention en vidéo est consultable à l'adresse suivante :
<http://www.gipri.ch/rousseau2012>



De Jean-Jacques Rousseau, le fameux « citoyen de Genève », je n'avais, à mon entrée en politique, dans les années 1960, que des souvenirs scolaires. Et encore ... Tout au plus me souviens-je d'avoir dû rédiger une dissertation qui laissait le choix aux élèves d'argumenter leur préférence pour Rousseau ou Voltaire. Oserai-je avouer devant vous, ici, Genève, à l'occasion de ce colloque heureusement organisé par Gabriel

Galice et Christophe Miqueu, à l'occasion du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau que j'ai choisi « Voltaire », comme tant d'autres petits misérables. J'en conçois une forte honte rétrospective, car j'ai appris depuis lors, à mieux connaître, et même à lire attentivement l'immortel auteur du *Contrat Social*, de *l'Emile*, de *la Nouvelle Héloïse*, des *Confessions*, des *Rêveries* et de tant de textes profonds et souvent sublimes dans leur formulation, qui reflètent non pas un système clos sur lui-même mais une pensée en mouvement, surplombant des abîmes.

Et pourtant il a été, presque à mon insu, présent dans mon engagement politique, dès le début des années soixante, en Algérie où il était difficile de ne pas reconnaître l'existence d'un peuple algérien différent du nôtre, puis en France : imprégné dès mon adolescence des idées de Pierre Mendès France et désireux de réactiver, à travers une synthèse nouvelle appelée « union de la gauche », le modèle républicain français, j'ai été très tôt « rousseauiste » sans le savoir, tant la pensée de Rousseau a marqué la Révolution française et par suite la tradition politique républicaine à laquelle celle-ci a donné naissance et à laquelle j'appartiens...

Quiconque inscrit son action dans le sillage de la Révolution française et de ses idéaux est, qu'il le veuille ou non, fils de Rousseau. Robespierre, Saint Just et même Bonaparte ont fait du Contrat social leur livre de chevet, chacun le lisant, bien sûr, à sa façon. C'est en Rousseau que l'idée républicaine en France, beau titre d'un ouvrage de Claude Nicolet paru en 1982, trouve sa source profonde... L'héritage de Rousseau - puissance du sentiment aussi bien qu'exigence de la raison - reste un héritage éclaté donnant lieu à des interprétations contradictoires. Les républicains, tenants de la souveraineté nationale et populaire et les marxistes se retrouvent dans l'absolutisme théorique de la volonté générale et reconnaissent leur dette à l'égard de Rousseau. A l'inverse les libéraux comme Benjamin Constant, ou les socialistes associationnistes comme Proudhon ou les « political scientists » anglo-saxons, ou encore les théoriciens français de la

deuxième gauche comme Jacques Julliard, ne sont pas loin de voir en lui un ancêtre du « totalitarisme »...

Pour ma part, je tire de Rousseau deux leçons. La première est qu'aucune démocratie, aucune République ne peut résister à la dégénérescence en dehors d'un *appel constant de la conscience civique au principe qui fonde le contrat social*. Rousseau met très haut la barre de l'exigence. Si haut que la plupart des démocrates ou des républicains la perdent de vue dans l'ordinaire des jours des gouvernements. Mais cette exigence sommeille dans le cœur des citoyens. Elle est ce qui fonde l'espoir d'un réveil civique. C'est à cette exigence que s'adressent Robespierre sous la Première République naissante, Gambetta et Ferry à l'orée de la Troisième, puis successivement Clemenceau, De Gaulle et Pierre Mendès-France, les plus éminents dans la longue lignée des républicains français... La seconde leçon que je tire de Rousseau est à l'inverse, si je puis dire, *une leçon de modestie*. Rousseau aperçoit bien les limites des idées qu'il professe dans le Contrat Social ou qu'il révère en apparence dans les « projets de paix perpétuelle » de l'Abbé de Saint-Pierre, souhaitables en théorie, mais dont on peut se demander si « les moyens violents nécessaires à leur réalisation ne devraient pas les faire plutôt craindre que désirer » (jugement de Rousseau sur les écrits de l'Abbé de Saint-Pierre). Ainsi, la crise actuelle de l'euro nous interpelle-t-elle sur l'idée européenne telle qu'elle a été conçue en dehors, voire contre les nations et sur les moyens qu'on a employés pour la faire progresser...

Une ligue fédérative européenne, écrit Rousseau, « ferait peut-être plus de mal tout d'un coup, qu'elle n'en préviendrait pour des siècles ». Rousseau, en politique étrangère, comme d'ailleurs en politique intérieure, pourrait passer pour se rattacher aussi, paradoxalement, à l'école de pensée réaliste. En témoignent ainsi certains jugements sur les Bernard-Henri Lévy et les Kouchner de son temps : « Le cosmopolitisme ? une vertu en papier ». « Ces prétendus

cosmopolites se vantent d'aimer tout le monde pour avoir droit de n'aimer personne (Manuscrit de Genève). Et s'adressant à Voltaire : « Tel philosophe aime les Tartares pour être dispensé d'aimer ses voisins ». « Le beau mot d'humanité est rebattu aujourd'hui jusqu'à la fadeur, jusqu'au ridicule par les gens du monde les moins humains ».

Ainsi Rousseau peut-il être à la fois le penseur de la Raison pure qui n'existe que dans la théorie et le penseur du réel...

I – La mondialisation et la République

On connaît les théories de Rousseau sur le luxe et sur le commerce, « le luxe, signe de corruption dans les mœurs et de faiblesse dans le gouvernement ... objet de mépris chez les Grecs et les Romains ». « Il était naturel, poursuit-il, que le commerce se sentit du mépris qu'on avait pour le luxe. Quand ces peuples commencèrent à dégénérer ... les particuliers s'enrichirent, le commerce et les arts fleurirent et l'Etat ne tarda pas à dépérir » (Fragments politiques, p. 517). D'un point de vue républicain, la prééminence de l'« homo economicus » sur le citoyen est inenvisageable...

La gauche française, en opérant au nom de l'Europe sa conversion libérale, a raté une conversion républicaine qui eût impliqué pour l'Europe continentale le maintien d'une certaine dose de réglementation, et pour la France le maintien du principe fondateur de la souveraineté nationale. C'est parce que, placé où j'étais, Ministre d'Etat, chargé de la Recherche et de l'Industrie, je pouvais anticiper pleinement l'ampleur du tournant opéré en mars 1983 que je démissionnai alors du gouvernement. Je n'ai pas conçu ma démission comme seulement le moyen d'« ouvrir ma gueule », selon une phrase devenue célèbre, mais plus profondément comme un appel au peuple des citoyens. En ce sens, cette première démission me faisait « rousseauiste » à mon insu...

Que dirait Rousseau aujourd'hui des effets sociaux de la dérégulation ? Un capitalisme financier prédateur et spéculatif a façonné un monde déséquilibré et inégal qui court après des règles dont l'abolition a produit la crise dans laquelle il se débat. Rousseau gémissait sur « l'infortune des peuples écrasés par une poignée d'opresseurs ». Ce n'est pas s'avancer beaucoup de dire que son aspiration à l'égalité « sans laquelle la liberté ne peut subsister » (Contrat social) et à l'existence morale à laquelle la citoyenneté fait accéder l'homme, serait profondément heurtée par le spectacle des inégalités croissantes, de la démission civique et du primat de l'économique sur le politique, qui caractérisent les sociétés régies par le principe dit de « l'acquisition de la valeur par l'actionnaire »...

II – Retour à Rousseau à travers les soubresauts de « l'Europe »

Par une vue prémonitoire qui n'appartient qu'à des esprits assez vastes pour concevoir ensemble les contraires, Jean-Jacques Rousseau a perçu dans le jugement qu'il prononce sur le projet de la ligue européenne fédérative, repris de Sully par l'Abbé de Saint-Pierre, en vue d'assurer à l'Europe une paix perpétuelle, à la fois le caractère fascinant du projet et son caractère hautement problématique. C'est à Jean Monnet qu'il revient d'avoir conçu des institutions européennes tenant en lisière les souverainetés nationales dans lesquelles il voyait non la source de la démocratie mais l'origine des nationalismes et donc des guerres. C'est à une « Haute Autorité » que par la suite on appela « Commission européenne » que ce véritable « Législateur », au sens rousseauiste du terme, voulut confier la définition de l'intérêt général et le monopole de la proposition. C'est ainsi que s'est édifié un monstre technocratique : l'essentiel des décisions y procède d'autorités non élues (Commission, Banque Centrale, Cour de Justice)...

En République, ce sont les citoyens qui définissent l'intérêt général à travers le débat démocratique sanctionné par le vote. Dans l'organisation européenne dont Jean Monnet a été l'inspirateur, ce sont les Commissaires et les Gouverneurs de la Banque Centrale qui détiennent l'essentiel du pouvoir. Le Conseil européen définit formellement des orientations qui reflètent pour l'essentiel la philosophie libérale des institutions européennes et les positions allemandes que les autres pays, à commencer par la France, ne se sont pas sentis jusqu'à présent en mesure de contester et ont par conséquent ratifiés, à travers le projet de traité européen signé le 2 mars 2002...

Un contrat social est-il donc imaginable, comme le pensent les tenants du fédéralisme, à l'échelle de l'Europe ? Pour répondre à cette question, il faudrait répondre à beaucoup d'autres : pour quel projet ? Dans quelles limites géographiques ? A travers quelles institutions ? Toutes questions qui débouchent aujourd'hui sur le vide, faute justement qu'il y ait « un peuple européen »... Rousseau nous rappelle que « celui qui veut instituer un peuple, doit se sentir en état de changer, pour ainsi dire, la nature humaine » (Contrat social). D'aucuns me rétorqueront : « Mais qui donc a institué la nation française ? » A cette question, Claude Nicolet a fort bien répondu : « Quarante rois ont fait la France, puis la coquille se casse : l'oiseau montre la tête, c'est la République, qui n'est quand même pas française par hasard (in Claude Nicolet, *Histoire, nation, République*, Editions Jacob, mai 2000)... Jacques Delors définissait l'Europe comme un objet politique non identifié, un OPNI. Rousseau peut nous aider à penser de manière théorique et pragmatique à la fois, le resserrement souhaitable des solidarités entre les peuples européens et l'articulation des souverainetés nationales en vue d'un « bien commun européen » (la paix, le plein emploi, le maintien d'un tissu productif si possible autosuffisant).

III – Rousseau, le patriotisme, l'universalisme, la guerre et la paix

On décrit souvent Rousseau comme un grand sentimental que la Nature seule consolera de la méchanceté des hommes. On le voit herborisant. Mais Rousseau est tout sauf un enfant de chœur. Il sait que le patriotisme est nécessaire à la République. Il écrit aussi que le patriotisme est naturellement « dur aux étrangers ». Ce n'est point pour autant qu'il renie l'humanité. Rousseau ne préfigure pas les grands totalitarismes ni même Le Pen... Rousseau s'inscrit, au contraire, dans la tradition du patriotisme antique, tel que l'ont formulé Platon et Cicéron. C'est une catégorie du proche et du familier qui permet d'intérioriser la notion du bien commun. Le patriotisme, au niveau de l'affect, consolide la citoyenneté. A l'inverse, la corruption moderne revient à vouloir jouir des bienfaits de l'association politique, sans accepter d'en remplir les devoirs...

Si telle République interventionniste prétendait fonder un ordre européen ou mondial, on en a vu le résultat : hier, avec les guerres de la Révolution et de l'Empire, voire avec les guerres de colonisation, faites au nom de la « Civilisation » ; aujourd'hui les guerres préventives comme la guerre d'invasion de l'Irak en 2003, mais aussi en 1990-1991, avec la première guerre du Golfe. Celle-ci, formellement a été approuvée par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 30 novembre 1990, moyennant un amendement au projet de résolution américain déposé par M. Chevarnadze, ministre des Affaires étrangères de l'URSS... J'ai adressé ma lettre de démission le 7 décembre à François Mitterrand au lendemain du vote de cette résolution par le CSNU. Je l'ai fait dans une complète solitude, par sentiment d'humanité certes, mais surtout, pour reprendre la terminologie de Rousseau, par patriotisme. Par sentiment d'humanité d'abord : cette guerre aurait pu être évitée, mais elle avait été décidée dès le départ, le 2 août 1990, par M. Reagan et Mme Thatcher ... L'essentiel de ma motivation était le patriotisme : en cautionnant la destruction de l'Irak, la France trahissait

l'orientation que le général de Gaulle, depuis 1962, avait donnée à sa diplomatie vis-à-vis du monde arabe : reconnaissance du droit à l'autodétermination des peuples, à commencer par le peuple algérien auquel les accords d'Evian ouvrirent la voie de l'indépendance, refus, en 1967 ; d'entériner la colonisation par Israël des territoires palestiniens ; politique de coopération avec tous les pays de la région... Ainsi, je puis dire que mon principal moteur a été le patriotisme au sens rousseauiste du terme, évidemment opposé au nationalisme avec lequel certains veulent le confondre. Ma motivation n'était évidemment pas pacifiste, même si, ministre de la Défense, la paix était aussi mon souci. J'observe que Rousseau lui-même n'était pas pacifiste et cherchait à définir les conditions d'une guerre « légitime ».

J'aimerais vous avoir convaincus, s'il en était besoin, que la géopolitique aussi a quelque chose à apprendre de Rousseau. Si la paix est préférable à la guerre, « l'état de guerre », c'est-à-dire la rivalité incessante des Puissances doit se gérer avec doigté. L'emploi de la force doit être proportionné à son objet qui est toujours politique. L'organisation qui n'est pas dite par hasard des Nations Unies (ONU) a fixé des règles pour cela... Rousseau ne prohibait pas la guerre. Ce qui l'intéressait c'était à l'intérieur du droit de la guerre, la manière dont on peut la circonscrire et la réglementer, s'agissant notamment du traitement des prisonniers et de la protection des civils. Nous pouvons, en nous inspirant de Rousseau, concevoir une diplomatie républicaine, à la fois respectueuse des souverainetés nationales et soucieuse d'instaurer une règle collective, visant à redonner tout son sens au concept de souveraineté. Celle-ci ne peut s'accomplir qu'au service du bien commun.

Rousseau nous enseigne ainsi la distance entre le réel et l'universel mais aussi la manière de nous en accommoder. Ce génial théoricien de la souveraineté rappelle aussi aux hommes qui savent lire qu'ils ne sont pas des dieux.

POINT DE VUE SUR L'ACTUALITÉ

Où vont les sciences de la vie ? Le spectre des armes biologiques et du bioterrorisme.

Réflexions en marge du « 33rd Workshop of the Pugwash Study Group on the Implementation of the Chemical and Biological Weapons Conventions ». Genève, 8-9.12. 2012

Le futur, fort heureusement, dépasse notre imagination. S'y préparer en vaut la peine néanmoins. **Nous interrogeons ici la problématique de l'utilisation de la biologie à des fins militaires ou de terrorisme.** Quelques considérations générales cadrent la réflexion.

- 1) **Le développement des sciences de la vie a été fulgurant ces 50 dernières années.** La biologie, jusqu'à récemment une science fondamentale se transforme en science d'ingénieurs. Le terme envahissant de biologie synthétique illustre cette évolution. Pratiquement, cela signifie que des systèmes biologiques existants peuvent être modifiés ou construits à neufs selon le but désiré. Le riz domestiqué en est un vieil exemple (Huang et al, 2012). La synthèse d'un organisme vivant en est une récente illustration (Gibson et al, 2010). De l'un à l'autre, le chemin est considérable.
- 2) **L'histoire a abondamment démontré que lorsque l'occasion se présente, les nouvelles connaissances sont exploitées à des fins destructrices.** La biologie ne fait pas exception. Il faut toutefois noter que, jusqu'à présent, la réalisation d'armes biologiques s'est avérée difficile et leur utilisation a été relativement limitée (Berche, 2009).
- 3) Il a pu être considéré que l'acquisition d'armes de destruction massive impliquait des moyens

considérables, est seulement à la portée d'États modernes et puissants. L'évolution récente montre que cette limitation s'érode et, dans le domaine de la biologie, semble même perdre son sens. Il est concevable en effet que des connaissances publiquement disponibles, mises en œuvre avec des moyens modestes puissent produire des dommages gigantesques.

- 4) Semblablement, **la séparation entre connaissances à vocation civile de celles à but militaire, qui a été un des fondements de la non-dissémination des armes de destruction massive, s'éroder elle aussi.** Il n'est pas certain qu'elle ait un sens en biologie (Frankel, 2012).

De récents développements liés au virus de la grippe aviaire illustrent cette problématique. Le virus influenza H5N1 a causé la pandémie aviaire des années 2003-2004. Il est rarement transmissible à l'homme, mais lorsqu'il l'est, son taux de mortalité est de 60 pour cent (en comparaison le taux de mortalité de la grippe espagnole de 1918, qui a tué près de 50 millions de personnes, était d'environ 2.5 pour cent). Il semble donc important de savoir si, et comment, le virus peut devenir infectieux et transmissible chez l'homme. Deux groupes de chercheurs ont obtenu relativement facilement un virus modifié infectieux et transmissible dans un modèle animal relevant pour l'homme (Herfst et al, 2012 ; Imai et al, 2012). L'éventualité d'une pandémie créée en laboratoire devenait ainsi crédible. Un intense débat s'en suivit. La publication des articles fut interdite dans un premier temps, puis autorisée quelques mois plus tard. Le débat se poursuit aujourd'hui et la problématique de l'usage dual des recherches biologiques reste ouverte. Le numéro du journal *Science* où furent publiés les résultats de l'un des groupes propose plusieurs articles pour faire le point sur la situation actuelle (*Science* 336, 1523–1547, 2012)

Sur ces prémices, essayons d'aborder la question « **où va-t-on ?** »

Deux modèles opposés peuvent être considérés: a) laisser-aller, ou b) contrôler. La réalité se

développera quelque part entre ces deux extrêmes.

a) **Le premier modèle** consiste à laisser la recherche et ses applications progresser sans contraintes. De nombreux développements seront favorables, d'autres seront néfastes, mais, dans la course entre l'attaque et la défense, l'équilibre ne sera jamais atteint. À l'instar de la Reine rouge de Lewis Carroll, il faut toujours courir pour ne pas reculer. Le modèle n'est pas nouveau, la vie y est soumise depuis son origine et la théorie darwinienne de l'évolution lui donne son assise théorique. Aujourd'hui, le développement des réseaux informatiques accompagné de leurs virus, vers ou autre malware suit une dynamique similaire.

Le même modèle, placé dans le cadre de la recherche biologique et du virus H5N1, met l'une en face de l'autre, la connaissance qui aidera à maîtriser les pandémies et celle qui armera la nation belliqueuse ou le terroriste, dans un cycle dont personne ne peut prévoir l'issue. La vie sur Terre a traversé de nombreux épisodes destructeurs. Comment faire pour que la connaissance de la biologie n'induisse pas des catastrophes semblables ?

b) **Le modèle du contrôle** est l'opposé du laisser-aller. Ses fondements sont solides, eux aussi. Le temps des chercheurs dans leur tour d'ivoire, produisant de la connaissance sans comptes à rendre est passé depuis longtemps. Dans nos sociétés libérales démocratiques, il est du devoir de l'État de favoriser le bien commun. Orienter la recherche peut lui en donner les moyens. La trilogie orienter/diriger/contrôler est ainsi une tâche régaliennne.

Aux États Unis, le NSABB (National Science Advisory Board for Biosecurity) qui fut institutionnalisé après l'affaire des lettres contaminées par la maladie du charbon (anthrax) (2001), a produit de nombreux rapports et a participé à la mise en place d'une législation contraignante, s'appliquant à une soixantaine d'organismes vivants. Les recherches sur le H5N1

présentées ci-dessus ont suscité une grande agitation au sein des administrations et institutions de contrôle, induisant une série de nouveaux règlements. En général, l'establishment scientifique regarde ces mesures avec scepticisme, considérant que la connaissance est la meilleure protection et la liberté du chercheur son meilleur support. Les articles incriminés ont ainsi pu être publiés, mais le problème n'a pas disparu pour autant. Je devine qu'avant longtemps l'agitation restrictive des USA touchera nos pays. Où cela nous conduira-t-il ? Faut-il imaginer Orwell 1984 ? On peut y penser. Pourtant, il est peut-être inutile d'aller chercher si loin ; un système qui pourrait servir d'exemple est déjà en place.

Aujourd'hui, l'accès aux connaissances et aux techniques est étroitement contrôlé, non pas pour des raisons de sécurité, mais pour faire marcher le commerce et la finance. Le système des brevets et des patentes couvre l'ensemble de l'activité humaine. Le commun des mortels assiste étonné à la lutte entre ceux qui veulent étendre ces contrôles et ceux qui veulent en réduire l'emprise. On peut imaginer que quelques événements de bioterrorisme ou des actions militaires impliquant des armes biologiques dans un contexte de craintes liées au développement de connaissances à applications duales conduiraient à la mise en place d'un système qui pourrait rappeler celui de l'économie mondiale actuelle. Chaque élément de connaissance et de technique serait alors protégé par un complexe réseau de procédures à laquelle participeraient, qu'ils le veuillent ou non, tous les scientifiques et les ingénieurs. La vie des chercheurs serait alors bien différente de celle d'aujourd'hui, mais pas pour le mieux.

Existe-t-il un modèle c) qui assurerait la sécurité dans la liberté ? Une réponse positive ne peut venir que de notre imagination créative et de nos actions constructives.

Bibliographie.

- Berche, P. (2009). Histoire secrète des guerres biologiques - Mensonges et crimes d'État. Paris, Robert Laffont.
- Frankel, M. S. (2012). "Regulating the Boundaries of Dual-Use Research." Science **336**: 1523 - 1525.
- Gibson, D. G. et al. (2010). "Creation of a bacterial cell controlled by a chemically synthesized genome." Science **329**: 52-56.
- Herfst, S. et al. (2012). "Aerosol transmission of avian influenza A/H5N1 virus." Science **336**: 1534 - 1541.
- Huang, X. et al. (2012). "A map of rice genome variation reveals the origin of cultivated rice." Nature **490**: 497 - 501.
- Imai, M. et al. (2012). "Experimental adaptation of an influenza H5HA confers respiratory droplet transmission to a reassortant H5HA/H1N1 virus in ferrets." Nature **486**: 420 - 428.

Jacques Dubochet
Prof. Hon., Université de Lausanne

ACTUALITES

Gabriel Galice, vice-président du GIPRI, reçoit le prix Rousseau 2012 de l'Académie de Dijon



Gabriel Galice et Christophe Miqueu ont reçu, samedi 10 novembre, leur prix Rousseau 2012 des mains du président de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres, Monsieur Daniel-Henri Vincent. Etaient présents le Sénateur-Maire François Rebsamen et le Préfet de la Région Bourgogne, les deux protecteurs institutionnels de l'Académie qui, en 1750, rendit Jean-Jacques Rousseau célèbre en primant son discours sur les sciences et les arts. Le prix récompense l'ouvrage *Penser la République, la guerre et la paix sur les traces de Jean-Jacques Rousseau*, conçu à la fois en préambule du colloque du GIPRI d'avril 2012 et pour faire connaître à un large public de citoyens et d'étudiants les idées politiques centrales de Jean-Jacques Rousseau.

Avant la cérémonie, les auteurs ont dédié leur livre.

Le rapporteur du jury a souligné la cohérence et la finesse d'argumentation du livre, en insistant sur l'unité entre paix civile dans la République et paix internationale au dehors. De leur côté, les lauréats ont confirmé par leurs propos la complémentarité qu'exprime leur ouvrage. Christophe Miqueu a souligné la continuité intellectuelle allant, au travers de Rousseau, de la République antique à la République sociale. Il a évoqué le souci de l'ouvrage d'un Rousseau populaire. Gabriel Galice a tracé l'histoire de sa relation personnelle et intellectuelle à Jean-Jacques Rousseau, rappelant le distinguo entre « économie tyrannique » et « économie populaire », notant que la recherche de la paix ne se limite pas à bannir la guerre, en concluant que le citoyen de Genève préférerait être homme à paradoxes qu'homme à préjugés.

Une assistance nombreuse emplissait la salle. La cérémonie s'est poursuivie par un cocktail.

La presse locale en a rendu compte dans Le Bien public sous

<http://www.bienpublic.com/grand-dijon/2012/11/13/rousseau-de-retour-a-dijon>

et

<http://www.bienpublic.com/grand-dijon/2012/11/13/pourquoi-jean-jacques>

Pour plus d'informations contacter :
Gabriel.galice @gipri.ch

JOZEF GOLDBLAT (1923–2012): A PROFESSIONAL AND PERSONAL TRIBUTE

Source : <http://www.sipri.org>



Jozef Goldblat, the preeminent authority of our time on the law of arms control and disarmament, and thus one of the giants of peace research, was born on 7 January 1923 in Lw—w, Poland (now Lviv, Ukraine), and died in Geneva on 29 September 2012. He had an extraordinarily eventful and most enviable life.

As winner of a British Council essay competition, Goldblat spent a portion of the Summer of 1938 studying and traveling in England. Stopping over in Berlin on his way to England, he became for the first time aware of the pervasive anti-Jewish Nazi propaganda. Goldblat then graduated from secondary school in 1939, and soon after, in August of that fateful year, Germany and the USSR entered into a non-aggression pact, with the important inclusion of a secret agreement to divide Poland between them. That was followed in the following month (September 1939) by the onset of World War II and the rapid occupation of Poland from both west and east, with Lw—w thereby coming under the control of the USSR. Soviet control of eastern Poland lasted until June 1941, at which time Germany repudiated its non-aggression pact with the USSR and overran the rest of Poland and beyond. His family, being Jewish, was shipped off by the Nazis to concentration camps. Goldblat, however, had managed to avoid that catastrophe by fleeing to the USSR together with his best friend. And one of Goldblat's three brothers was able to survive the war by adopting a false identity. On the other hand, neither parent and neither of his other two

brothers were able to survive the concentration camps. Goldblat spent most of those war years of exile in Fergana, a city in far eastern Uzbekistan.

To summarize Goldblat's wide-ranging academic studies, he pursued medical studies at the University of Lw—w (Lviv) during 1939–1941. Then toward the end of World War II he attended a teacher training college near Moscow during 1944–1945, achieving a teaching certificate. After the end of the war Goldblat studied linguistics (first as to pedagogy, then research) at the University of Moscow, with degrees awarded in 1948 and 1949. He went on to study economics at the University of Warsaw, with a degree awarded in 1954. Subsequently Goldblat earned further degrees at the University of Warsaw, in both international relations and law. In addition to his native Polish, Goldblat was to become thoroughly fluent in Russian, English, French, Spanish, Swedish, and to a considerable extent also in Ukrainian and German. And over the years, as outlined below, he pursued brilliant careers as a diplomat and scholar. Goldblat began his career of service for the Government of Poland in 1946 as an Officer for its Foreign Trade Department, attached until 1951 to the Polish Embassy in Moscow, then in Warsaw for a time as an Editor with PAP, the Polish Press Agency.

Following the Korean War of 1950–1953, Goldblat represented Poland as an Inspector on the *Neutral Nations Supervisory Commission for Korea*. He subsequently became Advisor on Disarmament to the Foreign Minister, and delegate to the *United Nations General Assembly* in New York. And following the First Indochina War of 1946–1954, he represented Poland on the *International Commission for Supervision and Control for Viet Nam*, for a time as the head of its delegation. At one point, he also served as the First Political Officer of the Disarmament Division of the *United Nations Secretariat*. For a number of years he was head of the Polish delegation to the UN-affiliated *Committee on Disarmament (CD)* in Geneva. In September 1967 Goldblat's distinguished Polish diplomatic career came to a precipitous end owing to the

Government's campaign of that time to purge the country of Jews. This began with a period of incredibly humiliating treatment and hardship, withdrawal of Polish citizenship, to be followed in December 1968 by a carefully planned escape from his country (of course, without proper documentation) to Switzerland, having been able to leave Poland with the important assistance of a Swiss interpreter, his future wife. But that ouster had an unexpectedly fortuitous outcome because — through the intervention of Alva Myrdal (Swedish Parliamentarian and Nobel Laureate) — it led in 1969 to the launching of an illustrious career of two decades with the *Stockholm International Peace Research*

Institute (SIPRI), where as its Director of Arms Control and Disarmament he became a pillar of that Institute's research staff. Moreover, his continuing devotion to the establishment of nuclear-weapon free zones has kept that valuable notion alive in the intergovernmental arena. During his *SIPRI* and subsequent years, Goldblat served as a Consultant, Advisor, or in other capacity to various agencies and organizations, among them especially to: the *United Nations Institute for Disarmament Research (UNIDIR)* in Geneva; the *Peace Research Institute Oslo (PRIO)*, including as Associate Editor of its *Bulletin of Peace Proposals* renamed *Security Dialogue*; the *Quaker United Nations Office (QUONO)* in Geneva; the *Geneva International Peace Research Institute (GIPRI)*, as a Board member and Vice President; the *Graduate Institute of International Studies* in Geneva, as a Research Fellow; and to Swiss delegations in international bodies. Among numerous other publications of note, Goldblat was author of the definitive *Arms Control: a Guide to Negotiations and Agreements* (1994; 2nd edn, 2002, the latter published jointly by *SIPRI* and *PRIO*), these two successive volumes in turn actually having been expanded revisions of two earlier works published in 1978 and 1982. This densely packed monograph is actually two books in one: the first a brilliant analysis of the tortured post-World War II history of the subject, including an especially insightful examination of the role of the *United*

Nations; and the second (in the most recent edition on an accompanying CD-ROM) a presentation of the substantive portions of the well over 100 most relevant international agreements (treaties, protocols, conventions) negotiated between 1868 and 2002.

I myself have been most fortunate, indeed, to be able to count Goldblat as both a colleague and friend during my combined total of eight years as a *SIPRI* Researcher during the years 1975 through 1987. My work there centered on the multifarious interactions in both directions, both tangible and intangible, between warfare and the environment. My pre-*SIPRI* training and experience (US Marine Corps infantry and artillery training and combat experience; plus my academic training and professing in forest ecology, tree physiology, and environmental conservation) provided a useful basis for this work. But it was primarily through my numerous interactions with Goldblat that I was to become sufficiently conversant in the arcana of peace research in general and relevant international law in particular, the latter of increasing interest to me as my work progressed.

The two of us would reminisce from time to time during those eight years we were together at *SIPRI* about what we had experienced during our respective activities in Korea and Viet Nam. But certainly more important, we gained much from lengthy discussions of our individual works in progress. In the end, we co-authored only two publications, a report on 'Explosive Remnants of Conventional War', published in 1983 by the *United Nations General Assembly (UNGA DOC A/38/383)*; and another on 'Chemical Weapons and the Human Environment', published in 1990 by *PRIO*. In addition, however, Goldblat contributed authoritative chapters to four of my books, produced on behalf of the *United Nations Environment Programme (UNEP)*, *SIPRI*, and *PRIO*; and I was able to contribute a chapter to his book on *Maritime Security: the Building of Confidence*, published in 1992 by *UNIDIR (UNIDIR DOC 92/89)*. It is a real pleasure to note that Goldblat was recognized with at least the following five high honors: (1) By the *NGO*

Committee on Disarmament in New York in 1984 with its 'Josephine Pomerance Award', in recognition of scholarship in the field of arms control and disarmament. (2) By the Republic of Poland in 2006 with its « Knight's Cross of the Order of Merit », for contribution to the cause of international peace — an especially interesting and welcome award in light of his having had to leave Poland so abruptly and ignominiously in late 1968. (3) By the *Geneva Centre for Security Policy* in 2006 with its 'Security Policy Award', for achievement in the field of international and human security. (4) By the Italian Republic in 2007 with its 'Knight of the Order of Merit', for the promotion of international peace and security through disarmament, arms reduction, and non-proliferation. And (5) By the Republic of Uzbekistan in 2011 with its 'Memorable Insignia' for active and fruitful activity to develop cooperation in disarmament research with the Republic of Uzbekistan.

As to a word on Goldblat's personal life, in 1969 he married Claire Alder, a Swiss national and much sought after professional interpreter (by the way, getting married with some bureaucratic difficulty at first owing to a lack of papers proving to the Swiss authorities that he was single); and he had two sons: Bernard, a film-maker (born in 1970); and Fernand, an economist (born in 1972). His surviving brother died in 2003. Our two families spent many pleasant hours together, including a number of skiing holidays at Harsa (some 325 kilometers north of Stockholm), and then more recently either in Geneva or at their retreat in Leysin to hike in the alpine foothills. Thus it is with profound respect and admiration that I salute my friend and mentor Jozef Goldblat, that rare combination of consummate diplomat and renowned scholar who devoted a noble life of service to the betterment of the human condition.

Arthur H. Westing

134 Fred Houghton Rd

Putney, VT 05346, USA

westing@sover.net

30 September 2012

NOTE DE LECTURE

Le point sur le programme soviétique des armes biologiques.

Leitenberg, M. and R. Zilinskas (2012). The Soviet Biological Weapons Program: A History. Harvard University Press.

Entre 1972 et 1989, l'Union Soviétique a poursuivi un gigantesque effort d'armes biologiques, auquel participèrent jusqu'à 65'000 personnes. Il comprenait un volet militaire, dont on ne sait toujours pas grand-chose, et un volet « civil » relativement bien documenté grâce à quelques transfuges importants. Leitenberg et Zilinskas (2012) font le point dans un ouvrage impressionnant de près de 1000 pages dont on ne ressort pas indemne. De cette énorme masse d'information je ne retiens ici que deux aspects.

Sur la base de lectures précédentes, j'avais imaginé que, dans la course aux armements, les Soviétiques avaient décidé de prendre la voie de la biologie par crainte de ne pas pouvoir suivre le rythme imposé par les USA avec leur programme de guerre des étoiles. La réalité semble être bien plus triviale. L'affaire Lysenko avait laissé la biologie soviétique en ruine. À la fin des années 60, observant avec envie les moyens dont disposaient les physiciens grâce aux programmes militaires, quelques jeunes biologistes ambitieux réussirent à faire passer le message que leur domaine offrait aux militaires des possibilités tout aussi attirantes. Pour ce qui est du support financier, le succès fut considérable. Pour ce qui est des progrès des sciences de la vie, les résultats semblent bien maigres. Quant aux militaires, il est vraisemblable qu'eux non plus n'ont pas réalisé leur rêve. Un résultat est pourtant établi: une chienlit qu'il sera très difficile de maîtriser.

Le deuxième point concerne la Convention de 1972 sur les armes biologiques et les toxines pour le suivi de laquelle Pugwash Suisse, un mouvement proche du GIPRI, organise pour la 33^e fois en décembre 2012, un colloque de réflexions

pour experts. Il est pénible de constater que le départ en force du programme soviétique en 1972 est concomitant à la signature du traité qui interdit rigoureusement un tel programme. On s'inquiète aussi du fait que c'est seulement à la chute de l'Union Soviétique que le secret a été éventé. L'affaire rappelle, en plus grand, que c'est aussi la chute du régime libyen en 2011 qui a révélé qu'une grande partie de l'effort d'armement chimique avait échappé aux contrôles que l'on croyait exhaustifs.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les efforts contre l'armement biologique doivent être renforcés.

Jacques Dubochet
Prof. Hon., Université de Lausanne

**INSTITUT INTERNATIONAL DE
RECHERCHES POUR LA PAIX
A GENEVE (GIPRI)**

Présidente du comité d'honneur : J. Berenstein-Wavre
Bureau de la Fondation : J. Diezi (prés.), G. Galice
(vice-prés.), J. Dubochet (secr.), G. Harigel,

**Route des Jeunes, 6, Bâtiment 1, bureaux 38/39
1227 Carouge/GE Suisse
022 301 71 40**

Site internet : www.gipri.ch

Les opinions exprimées dans cette lettre n'engagent que leurs auteurs.